

Amis algériens, pour combler vos ignorances de l'histoire de votre pays, lisez

écrit par Beate | 3 novembre 2016



Hymne de l'Algérie

« Car nous avons décidé que l'Algérie vivra
Témoignez ! Témoignez ! Témoignez !

Ô France ! le temps des palabres est révolu
Nous l'avons clos comme on ferme un livre

Ô France ! voici venu le jour où il te faut rendre des
comptes »

POUR NOS AMIS ALGÉRIENS,

À LIRE :

1 – Histoire de l'Algérie en image des Phéniciens à aujourd'hui .

EXTRAIT : Du port d'Alger partaient les galères pour écumer les mers et les villes côtières. Les riverains de la méditerranée étaient enlevés et finissaient comme esclaves ou galériens pour des maîtres musulmans. Alger comme le reste de l'Afrique du nord était un pays sous développé avant l'arrivée de la France. Les moyens de communications, les centres de soins, les écoles et tout le reste étaient inexistant!...La 2ème République, après la reconnaissance de l'Algérie

française, proclame l'abolition de l'esclavage dès 1849. Alger, Tunis et Tripoli avaient été de grands marchés d'esclaves africains noirs et d'esclaves européens blancs.

Source : <http://l.auberge.espagnoles.free.fr/hist0000.htm>

2 – « La France n'a pas colonisé l'Algérie, elle l'a fondée. (Ferhat Abbas) » sur le blog de Bernard Beaudet. <http://bernardbeaudet.over-blog.com/article-la-france-n-a-pas-colonise-l-algerie-elle-l-a-fondee-ferhat-abbas-107912758.html>

3 – C'est la France qui « inventa » l'Algérie..

Lettre du Général Schneider, Ministre, Secrétaire d'Etat de la Guerre, en date du 14 octobre 1839 au Maréchal Valée, gouverneur général, créant l'appellation d'Algérie. – Archives Service Historique de l'Armée.

Monsieur le Maréchal, jusqu'à ce jour, le territoire que nous occupons dans le Nord de l'Afrique a été désigné, dans la communication officielle, soit sous le nom de Possession française dans le Nord de l'Afrique, soit sous celui d'Ancienne Régence d'Alger, soit enfin sous celui d'Algérie.

Cette dernière dénomination plus courte, plus simple et en même temps plus précise que toutes les autres, m'a semblé devoir dorénavant prévaloir. Elle se trouve d'ailleurs déjà consacrée par une application constante dans les documents distribués aux chambres législatives et dans plusieurs discours du trône. Je vous invite en conséquence à prescrire les mesures nécessaires pour que les diverses autorités, et généralement tous les agents qui, à un titre quelconque se rattachant aux services civils ou militaires de notre colonie, aussi dans leur correspondance officielle, et dans leurs actes ou certificats quelconques qu'ils peuvent être amenés à délivrer, à substituer le mot algérie aux dénominations précédemment en usage.

Recevez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma très haute considération.

http://nice.algerianiste.free.fr/pages/alger_1839/algerie1839.html

ET À ÉCOUTER :

4 – Conférence de Daniel Lefeuvre Juin 2012 Sur le peuplement européen en Algérie

Française. <https://www.youtube.com/watch?v=Mdn0v0e-v-s5> – Film historique et documentaire « LA VALISE OU LE CERCUEIL »

<https://www.youtube.com/watch?v=lghZQSfhDwY>

CONCLUSION :

LA FRANCE NE DOIT RIEN À L'ALGÉRIE.

Les Agériens ont eu leur indépendance, ils ont un pays et bien qu'ils restent chez eux pour le servir en étant une chance pour leur pays.

La double nationalité Franco-Algérienne étant anticonstitutionnelle, les Algériens vivant en France peuvent repartir pour servir leur pays et devenir une chance pour l'Algérie.

<http://resistancerepublicaine.com/2013/06/19/ils-sont-au-gouvernement-avec-la-double-nationalite-anticonstitutionnelle-pourtant-par-beate/>